Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260623-DL2026_2306_14-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	22
votants	23

L'an deux mille vingt-six , le 23 juin à 20 h 00
Le Conseil municipal de la commune de CAMORS appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné selon des rapports subséquents et adressée au moins 3 jours avant la présente séance s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Place de la Liberté sous la présidence de Mme Christelle JAFFRÉ DANET
Date de convocation : Le 17 juin 2026

Délibération n° 2026 –23/06- 14

Informations diverses

Présents : - BADOUAL Claudie- CADORET Philippe – FICHER Marie Berchmans – FRAVALO Romain - GUENNEC Corentin - GUÉZENNEC Bruno– JÉHANNO Séverine – LE GAL Barbara – LE GOLVAN Yannick – LE LOUER Patrick– LE MAREC Perrine - LONGUÉPÉ Romain – MANDOIS Alain - MARTIN Isabelle – MOUREAUD Carelle – PARQUIER Brianne – PETITEAU Denis - REPOSEUR Georges Henri — RUP JOLY Judikaëlle -SIMON Nadine – THOMAS David

Absents excusés ayant donné procurations : - LE GRAS Jean-Marc à LE GOLVAN Yannick
Secrétaire de séance : BADOUAL Claudie
Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer

---

↳ *Délibération 2026-04/05 du 4 mai 2026 relative à une convention de partenariat avec Morbihan Energies pour la rue des Palmiers : interrogation sur l'opportunité de signer cette convention*

↳ *Procédures de révision et de modification du PLU : : information de PETITEAU sur les avancées de chaque dossier*

↳ *Bulletin Municipal : question relative à sa distribution*

↳ *Fête de la musique : information de Romain LONGUÉPÉ*

↳ *Préparation des conseils municipaux : transmission des projets de délibération avec les convocations*

↳ *Dénomination de l'ancien restaurant scolaire : information de Christelle JAFFRÉ DANET*

↳ *Séjours de la maison de l'enfance : information de Brianne PARQUIER*

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou sous-préfecture
le :
Publié ou Notifié

↳ *Visite de la Vice-présidente de la culture et langues bretonnes : Kaourintin Hulaud, élue au Conseil Régional le 11 juin*

↳ *Arrivée étape Tour de Bretagne 2027*

↳ *Commissions et groupes de travail : information de Christelle JAFFRÉ DANET*

↳ *Conditions météorologiques et ses conséquences : des visio avec la préfecture ; vigilance rouge canicule jusqu'à jeudi inclus ; diminution de la vitesse sur les routes de 2*2 voies.*
Des contraintes horaires pour l'arrosage des espaces verts, interdiction des manifestations sportives, début des travaux publics à 6h, 150 écoles fermées ou aménagement des horaires = a camors, fermeture à la demande des enseignants ; jeudi prochain, ouverture uniquement le matin et l'après-midi sur inscription ; vigilance sur les risques d'incendie
Depuis lundi, Nadine SIMON avec des membres du CCAS ont visité une vingtaine de familles vérifier que tout se passe bien malgré la météo; Il leur a été proposé de donner leur accord écrit dans le cadre de la mise à jour du

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260623-DL2026_2306_14-DE

PCS (Plan Communal de Sauvegarde) afin d'avoir une liste des personnes vulnérables si le plan était activé, comme actuellement.

↳ *Dates à retenir :*
- *Samedi 27 juin 2026: * Visite des restaurants scolaires avec les membres de la commission Travaux*
- *Jeudi 02 juillet 2026 : Moment convivial avec le personnel de la mairie et les élus * 2ème apéro KLAM*
- *Vendredi 10 juillet 2026 : Animation sur le marché*
- *Lundi 13 juillet 2026: Animation au Petit Bois*
- *Mardi 14 juillet 2026 : Commémoration*
- *Vendredi 18 septembre 2026 : Inauguration de la maison de santé à 18 H*
- *Samedi 19 septembre 2026 : Mégalithes en fêtes : 1 équipe de 5 pour représenter la commune – A Carnac de 9h à 18h. Clôture des inscriptions le 14 juillet*
- *Jeudi 24 septembre 2026 : Conseil Municipal*

Pour extrait conforme
A CAMORS, le 23 juin 2026

Le Maire,

Christelle JAFFRÉ DANET

La Secrétaire,

BADOUAL Claudie

MAIRIE de CAMORS 56 (Morbihan)

« La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de RENNES, situé 3 contour de la Motte 35000 RENNES ☎02 23 21 28 28, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de la légalité »